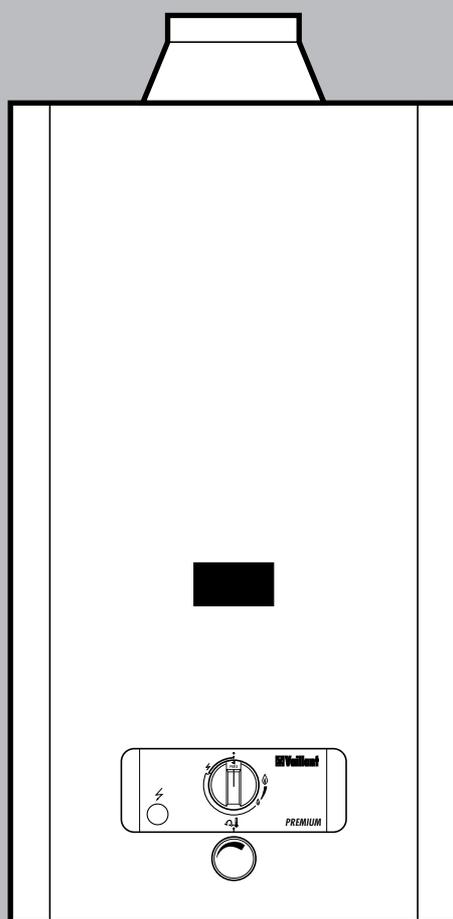


MODE D'EMPLOI ET NOTICE D'INSTALLATION

Chauffe-bain Vaillant MAG[®] premium BE 19/1-24/1 XZ

1238 frz.



Veillez garder les instructions et, le cas échéant, remettre la brochure au propriétaire futur.



Chère cliente, cher client

Vous venez d'acquérir votre MAG, un produit de qualité VAILLANT.
Avant de l'utiliser, lisez attentivement les chapitres



Généralités



Règlements



Mode d'emploi

Ils contiennent des informations importantes concernant l'appareil. Les autres chapitres de cette notice sont destinés au professionnel qualifié chargé de la première installation.

Table des matières

	Généralités	Organes de manoeuvre	3
		Indications	4
		Utilisation appropriée	4
		Modèles	5
		Plaque signalétique	5
	Règlements	Montage/réglage	6
		Consignes de sécurité	6
		Précautions	7
		Prescriptions, réglementations, exigences	8
	Mode d'emploi	Avant la mise en service	9
		Mise en service	9
		Production de l'eau chaude	11
		Mise hors service	12
		Protection contre le gel	13
		Pannes, entretien, conseils pour économiser l'énergie	14
	Installation	Dimensions	15
		Installation préliminaire	16
		Montage de l'appareil	17
		Raccordement de l'appareil aux conduites gaz et eau	17
		Montage de l'habillage	18
		Préparation à la mise en service	19
	Réglage gaz	Contrôle de la pression de gaz	20
		Contrôle du bon fonctionnement	21
		Informez l'utilisateur	21
	Entretien	Sécurité de débordement des produits de combustion	22
		Exécution de l'entretien	23

Caractéristiques techniques

Verso



Organes de manoeuvre

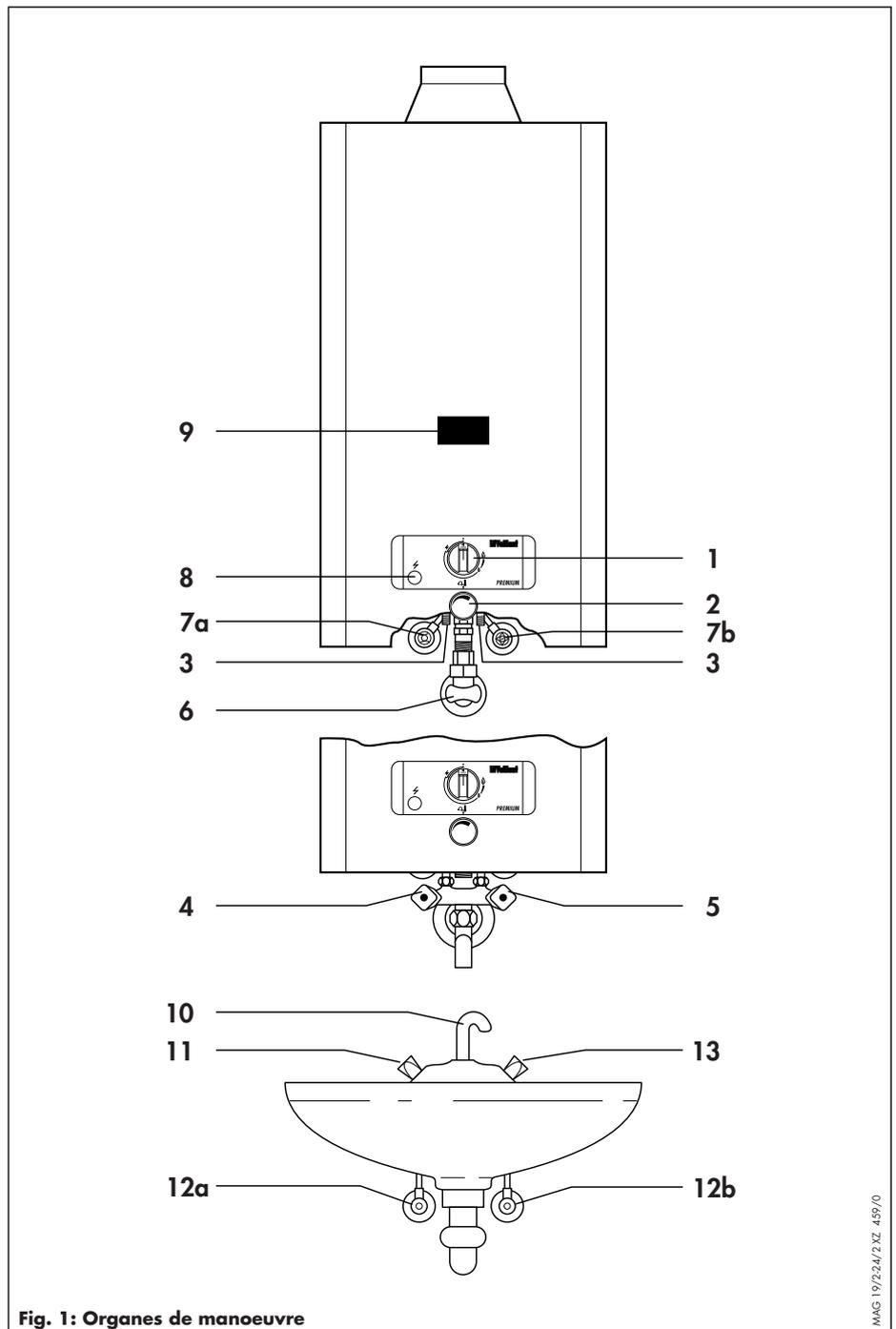


Fig. 1: Organes de manoeuvre

- 1 bouton rotatif
- 2 sélecteur de température
- 3 vis de vidange
- 4 robinet de puisage eau chaude*
- 5 robinet de puisage eau froide*
- 6 robinet d'arrêt gaz
- 7a robinet d'arrêt eau chaude
- 7b robinet d'arrêt eau froide
- 8 bouton-poussoir pour allumeur piezo
- 9 hublot (veilleuse)
- 10 bec déverseur
- 11 robinet de puisage eau chaude
- 12a robinet d'arrêt eau chaude
- 12b robinet d'arrêt eau froide
- 13 robinet de puisage eau froide

*seulement en cas de dotation supplémentaire des accessoires de connection pour puisage direct

Nous n'assumons aucune responsabilité pour des dommages qui pourraient résulter de l'inobservation de la présente notice.



Indications

Première installation

L'appareil MAG doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, garantit le respect des normes et réglementations en vigueur pour leur installation.

Condition de garantie

La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes aient été remplies:

1. L'appareil doit avoir été installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. L'appareil doit être muni du label attestant qu'il a été agréé par les instances officielles reconnues en Belgique.
3. Seuls les techniciens d'usine Vailant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vailant se varierait automatiquement annulée.
4. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie doit être dûment complète, signée et affranchie avant de nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'entre pas en ligne de compte si le mauvais fonctionnement de l'appareil devait être provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans un tel cas, il y aurait facturation de nos prestations et des pièces fournies. Lorsqu'il y a facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien, celles-ci est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société.

Utilisation appropriée de l'appareil

Les chauffe-bains instantanés de la série MAG sont des appareils spécialement conçus pour chauffer l'eau au gaz. Ils se posent sur le mur, à proximité de la cheminée d'évacuation des produits de combustion et de l'endroit où ils seront sollicités fréquemment; munis des accessoires correspondants, ils peuvent servir de distributeurs à distance, directs et à distance ou de distributeurs directs.

Le MAG peut être installé dans des appartements, des sous-sols, des débarras ou des pièces à usages multiples; respecter dans ces cas-là les instructions ci-après.

Les MAG ne peuvent être utilisés à d'autres fins que celles décrites précédemment.



Tout usage abusif est interdit.



Plaque signalétique

Les abréviations suivantes sur la plaque signalétique signifient:

BE	= Belgique
19 (24)	= Puissance de l'appareil en kW
.../1	= Appareil pour une famille de gaz
X	= sonde de débordement des produits de combustion
Z	= allumage piezo-électrique
cat. I _{2E+}	= Appareil pour gaz naturel et gaz riche
cat. I ₃₊	Appareil pour gaz liquide
Typ B _{11BS}	= Appareil avec coupe-tirage antirefouleur et dispositif de contrôle de débordement des produits de combustion

Modèles

Modèle MAG	Puissance nominale [kW]	Exécution
19/1 XZ	19,2	Appareil pour gaz naturel et gaz liquide BE, cat I _{2E+} / cat I ₃₊
24/1 XZ	24,4	

Fig. 2: tableau 1, modèles



Le marquage CE indique que les chauffe-bains MAG 19/1-24/1 XZ sont conformes aux exigences fondamentales de la directive des appareils à gaz (Directive 90/396/CEE du Conseil de l'Union Européenne).

Marques Vaillant
Vaillant Geysler MAG



RÈGLEMENTS

Consignes de sécurité

Installation, réglage

Pour votre sécurité, n'oubliez pas que seule une entreprise spécialisée ou un professionnel qualifié peuvent procéder à l'installation, au réglage et à la première mise en service de votre appareil. L'entreprise ou le professionnel sont également compétents pour effectuer l'entretien, la modification du débit gaz et la réparation de votre appareil.



Odeur de gaz

Que faire si vous sentez une odeur de gaz:

- Ne pas allumer ni éteindre la lumière, ne pas actionner d'interrupteur électrique
- Ne pas utiliser le téléphone dans la zone à risque
- Ne pas allumer de flamme vive (par ex. un briquet ou une allumette)
- Ne pas fumer
- Fermer le robinet gaz
- Ouvrir portes et fenêtres
- Informer la compagnie de gaz ou votre spécialiste agréé.

Modifications

Ne pas apporter de modifications

- à l'appareil
- aux conduites
- aux conduites d'évacuation des produits de combustion.
- ni détruire/enlever le scellage des composants (seul par l'installateur autorisé ou le SAV Vaillant).

Ne pas modifier non plus les conditions techniques et architecturales à proximité de l'appareil, dans la mesure où celles-ci peuvent exercer une influence sur la sécurité de fonctionnement de l'appareil.

Par exemple:

- Ne pas fermer les aérations ni les évacuations situées dans les portes, les plafonds, les fenêtres et les murs, ne pas recouvrir les ouvertures d'aération avec des vêtements, par exemple. Éviter d'obturer ou de réduire les ouvertures d'aération des bas de portes en posant des revêtements de sol.
- Ne pas gêner l'amenée de l'air à l'appareil, surtout si vous installez des placards, des étagères ou d'autres meubles de ce genre sous l'appareil. Si vous souhaitez construire une sorte de meuble où loger l'appareil, vous devrez respecter les consignes d'exécution: le cas échéant, consultez votre spécialiste.
- Les ouvertures situées sur les faces extérieures et destinées à l'amenée d'air et à l'évacuation des produits de combustion doivent toujours rester dégagées. Veiller à ôter par exemple, les objets utilisés pour recouvrir les ouvertures pendant des travaux effectués sur la face extérieure.
- Ne pas placer d'appareils de ventilation ou de chauffage à air chaud extractant l'air à l'aide des extracteurs (comme des sèche-linge ou des hottes d'évacuation) dans le local d'installation de l'appareil.
- Lors de la pose de fenêtres étanches, veiller en accord avec votre spécialiste agréé, à toujours assurer un apport d'air suffisant à l'appareil.

Pour modifier l'appareil ou son environnement architectural, demander le conseil du professionnel qualifié.

Consignes de sécurité (suite)



Matériaux explosifs et facilement inflammables

Ne pas utiliser ni entreposer des matériaux explosifs ou facilement inflammables (par ex. de l'essence, de la peinture etc...) dans la pièce où se trouve l'appareil.

Entretien

Un entretien régulier de l'appareil sera nécessaire une fois par an. Cette tâche doit être confiée à votre spécialiste agréé. Nous vous conseillons de conclure avec lui un contrat d'entretien.

Précautions

Eviter les brûlures

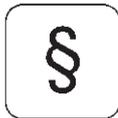
Attention: à la sortie des robinets de distribution, l'eau peut être brûlante.

Protection contre la corrosion

Ne pas utiliser d'aérosols, de solvants, de détergents à base de chlore, de peinture, de colle etc... à proximité de l'appareil. Dans des conditions défavorables, ces substances peuvent s'avérer corrosives même pour l'installation d'évacuation des produits de combustion.

Fuites

En cas de fuites au niveau de la conduite d'eau chaude entre l'appareil et les robinets à eau, fermer immédiatement le robinet d'eau froide situé sur l'appareil et faites réparer la fuite par votre spécialiste agréée.



RÈGLEMENTS

Prescriptions, réglementations, exigences

Règlements, normes et directives

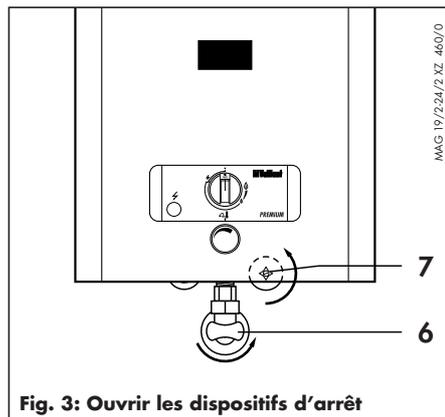
L'installation, la première mise en service et l'entretien de votre appareil doit être effectuée par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires, selon les règles de l'art et les directives en vigueur.

L'installation de votre appareil doit être conforme aux textes réglementaires, selon les règles de l'art les directives en vigueur, notamment:

- Les directives existantes de la compagnie d'eau et les directives NAVewa (Aqua Belge)
- Les normes NBN concernant l'alimentation en eau potable sous lequel l'NBN E 29-804
- La norme Belge NBN D 51-003 pour des installations alimentées en gaz combustible plus léger que l'air
- Les normes NBN pour appareils électro-ménagers, notamment:
 - NBN C 73-335-30
 - NBN C 73-335-35
 - NBN 18-300
 - NBN 92-101 ...etc.
- Les directives ARAB
- Il n'est pas nécessaire de respecter une certaine distance minimale entre l'appareil et des parties de construction en matériaux inflammables puisque la puissance calorifique nominale de l'appareil n'engendre pas de température supérieure à la limite maximale admissible de 85°C.



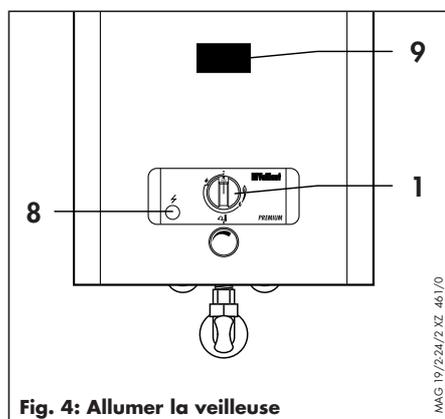
Avant la mise en service



Ouvrir les dispositifs d'arrêt

- Ouvrir le robinet gaz (1) en enfonçant et tournant la manette vers la gauche, à fond jusqu'à la butée. (quart de tour).
- Ouvrir le robinet d'eau froide (2) en le tournant vers la gauche à fond jusqu'à la butée.

Mise en service



Allumage de la veilleuse et ajustage à la position „EN SERVICE“

Pour allumer la veilleuse, utiliser d'une part

- le bouton rotatif (1) et d'autre part
- le bouton-poussoir (8)

selon les explications détaillées suivantes.

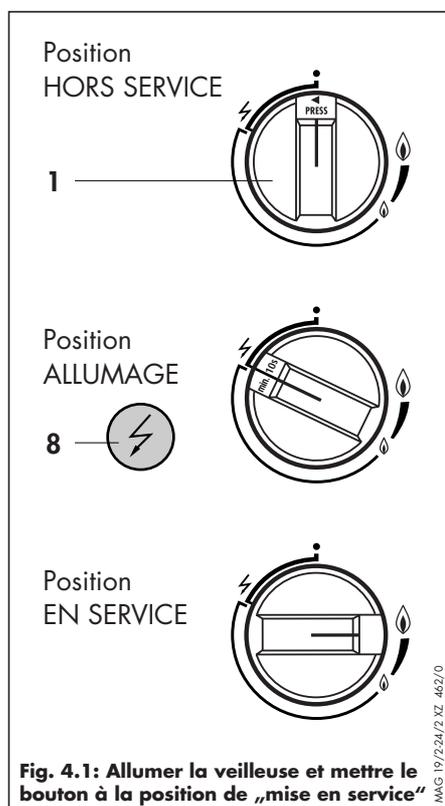
Allumer la veilleuse

- Enfoncer le bouton rotatif (1) et tournez-le vers la gauche de la position HORS SERVICE en position ALLUMAGE jusqu'à la butée.
- Maintenir le bouton rotatif (1) dans cette position et enfoncer simultanément plusieurs fois le bouton-poussoir (8).

☞ La veilleuse s'allume. On peut l'apercevoir à travers le hublot (9)

☞ Pour garantir l'allumage de la veilleuse, il est important de maintenir le bouton rotatif (1) enfoncé à la butée. Si l'appareil était longtemps hors service, il pourra être nécessaire de répéter l'allumage pour chasser l'air pouvant éventuellement se trouver dans la ligne gas veilleuse.

- Avec la flamme de veilleuse allumée, maintenir le bouton rotatif (1) en position environ 10 - 15 secondes.





MODE D'EMPLOI

Mise en service

(suite)

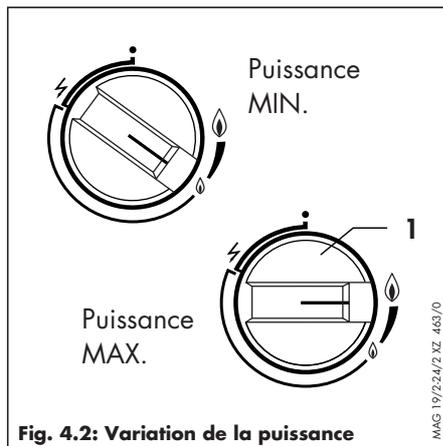


Fig. 4.2: Variation de la puissance

Mettre en service

Lacher le bouton rotatif (1) et tournez-le à gauche de la position ALLUMAGE à la position EN SERVICE ◊...◊ (puissance minimale - maximale de l'appareil) (voir fig. 4.1). La veilleuse reste allumée.

Dans cette position, le chauffe-bain se met automatiquement en service dès que vous ouvrez un robinet de puisage d'eau chaude.

Variation de puissance

- Bouton rotatif en position ◊ : puissance minimale ajustable
- Bouton rotatif en position ◊ : puissance maximale ajustable

Préréglage de la puissance

Il est possible de prérégler la puissance de l'appareil au bouton rotatif en 4 échelons entre environ 65% et 100% de la puissance nominale. Ainsi l'utilisateur peut obtenir une température de sortie d'eau plus basse en réduisant la puissance ou bien en adaptant la puissance à la demande réelle et de cette façon il peut économiser de l'énergie.

Modulation

Dans la marge entre la puissance préréglée et la puissance minimale possible le débit gaz est automatiquement adapté de façon continue au débit d'eau s'écoulant (c'est à dire réellement puisé au point de soutirage), ainsi la température de sortie de l'eau est maintenue constante.



Production de l'eau chaude

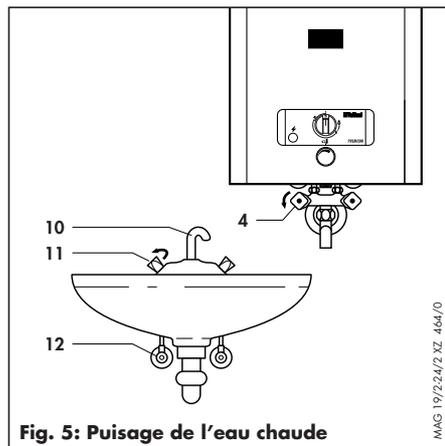


Fig. 5: Puisage de l'eau chaude

* Existe seulement avec accessoires de raccordement pour soutirage direct.

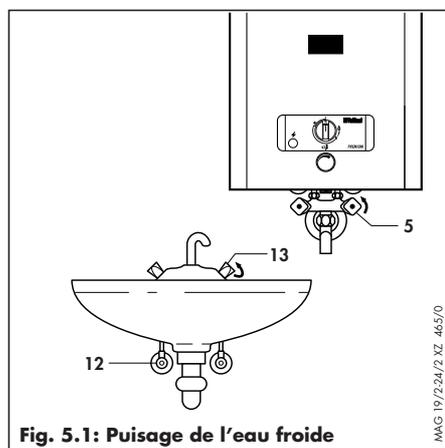


Fig. 5.1: Puisage de l'eau froide

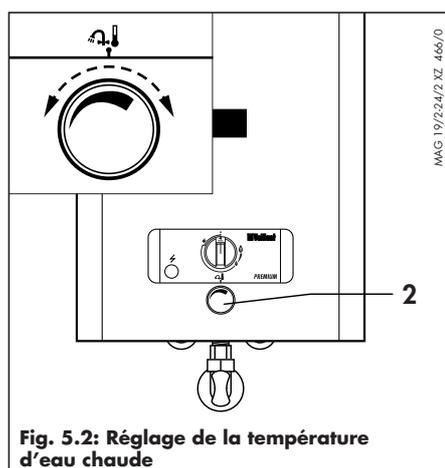


Fig. 5.2: Réglage de la température d'eau chaude

Puisage d'eau chaude

- Tourner à gauche le robinet d'eau chaude (4)* situé sur le chauffe-bain ou sur le point de soutirage à distance (11), par exemple lavabo ou évier de cuisine. Le chauffe-bain se met alors en marche automatiquement et fournit l'eau chaude requise.
- Le chauffe-bain s'arrête ensuite automatiquement, dès que le robinet situé sur le chauffe-bain (4) ou sur le point de soutirage décentralisé (11) a été refermé par rotation vers la droite.

☞ Au cas où votre appareil ne se mettrait pas en fonction lors du soutirage à un point de soutirage à distance (11), vérifiez si un robinet d'arrêt (12) placé avant le point de soutirage n'est pas totalement ouvert.

☞ En outre, un filtre brise-jet installé dans la sortie d'eau (10) du poste de soutirage peut être encrassé. Dans la plupart des cas, on peut dévisser le brise-jet (en le tournant vers la gauche) pour le nettoyer. En cas d'entartrage, nous recommandons, pour le nettoyage du brise-jet, l'utilisation d'un produit qui dissout le calcaire (vinaigre).

Puisage ou adjonction d'eau froide

- Tourner vers la gauche le robinet d'eau froide (5) situé sur le chauffe-bain et/ou sur le point de soutirage à distance (13).
- ☞ Attention: le robinet d'arrêt doit être ouvert (12).

Réglage de la température d'eau chaude

Le sélecteur de température (2) permet de varier la température d'eau chaude de l'appareil.

- Tourner le sélecteur de température vers la droite ↻ : température plus haute
- Tourner le sélecteur de température vers la gauche ↻ : température plus basse

Par les positions intermédiaires, on obtient des températures intermédiaires.



MODE D'EMPLOI

Mise hors service

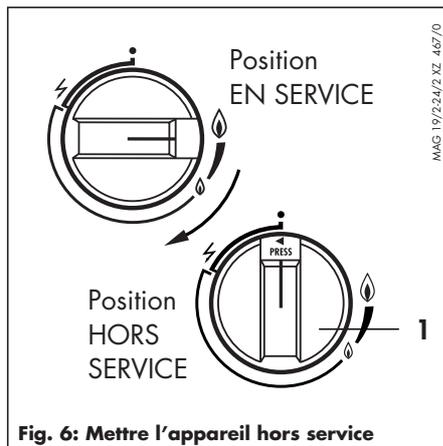


Fig. 6: Mettre l'appareil hors service

Arrêt de l'appareil de sa position EN SERVICE

- Amener le bouton rotatif (1) de la position EN SERVICE à la position ARRÊT.

☞ L'amenée du gaz vers le brûleur de votre chauffe-bain Vaillant est bloquée.

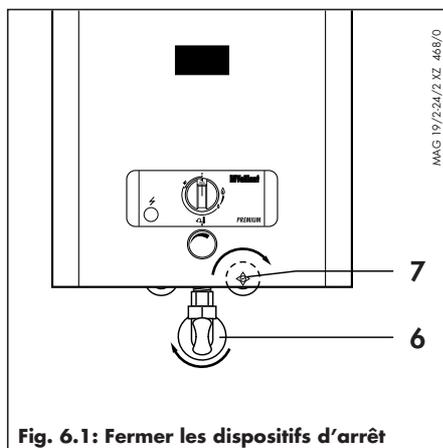


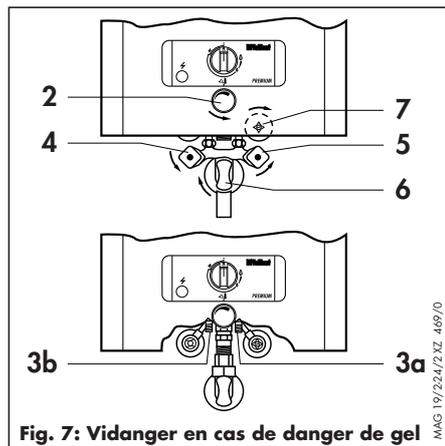
Fig. 6.1: Fermer les dispositifs d'arrêt

Fermeture des dispositifs d'arrêt

- Fermer le robinet d'arrêt gaz (6) en tournant la manette à fond vers la droite jusqu'à la butée (quart de tour).
- Fermer le robinet d'arrêt d'eau froide (7) en le tournant vers la droite, à fond jusqu'à la butée.



Protection contre le gel



En cas de danger de gel, il faudra vidanger votre chauffe-bain Vaillant. Pour cela, procéder comme suit:

- Fermer le robinet gaz (6) et le robinet d'arrêt d'eau froide (7) en les tournant vers la droite jusqu'à la butée.
- Tourner le sélecteur de température (2) vers la gauche jusqu'à la butée.
- Le cas échéant, ouvrir à fond les robinets de puisage d'eau chaude et d'eau froide (5, 4) en les tournant vers la gauche jusqu'à la butée; s'il n'y en a pas, dévisser les deux vis de vidange (3) en les tournant vers la gauche, commencer avec la vis droite (3a) puis continuer avec la vis gauche (3b).
- Ouvrir tous les points de puisage d'eau chaude raccordés au chauffe-bain pour vidanger complètement l'appareil et les tubes.
- Laisser les robinets de puisage (5, 4) ouverts, ou bien les 2 vis de vidange dévissées (3), jusqu'à ce que l'appareil devra de nouveau être rempli pour la mise en service - après la période de danger de gel.

☞ Lors du remplissage ultérieur, ne remettre votre appareil en service que si après l'ouverture du robinet d'arrêt d'eau froide (7) de l'eau s'écoule à nouveau aux points de puisage d'eau chaude raccordés. Ainsi, vous pourrez être sûrs que le chauffe-bain Vaillant est bien rempli d'eau.



MODE D'EMPLOI

Pannes/entretien

Pannes

En cas de pannes sur l'appareil lui-même ou dans l'installation, demandez impérativement conseil à un professionnel qualifié pour faire éliminer le défaut.

N'essayez en aucun cas de réparer ou de manipuler le MAG ou d'autres parties de l'installation.

Que faire si vous sentez une odeur de gaz:

- Ne pas allumer ni éteindre la lumière, ne pas actionner d'interrupteur électrique
- Ne pas utiliser le téléphone dans la zone à risque
- Ne pas allumer de flamme vive (par ex. un briquet ou une allumette)
- Ne pas fumer
- Fermer le robinet gaz
- Ouvrir portes et fenêtres
- Informer la compagnie de gaz ou votre spécialiste agréé.

En cas de fuites possibles dans la canalisation d'eau chaude, fermez immédiatement le robinet d'eau froide.

Ne remettre le MAG en marche que lorsque la panne a été réparée par un professionnel qualifié.

Entretien

Un entretien régulier effectué par un spécialiste assure le bon état de fonctionnement, la fiabilité et la longévité de l'appareil. Confiez cette tâche à un spécialiste agréé. Nous vous conseillons de conclure un contrat d'entretien avec votre professionnel.

Sonde de débordement des produits de combustion

Votre MAG est équipé d'une sonde de débordement des produits de combustion.

Si l'évacuation des produits de combustion n'est pas conforme et que des produits de combustion s'échappent dans la pièce où se trouve l'appareil, la sécurité de débordement des produits de combustion interrompt l'amenée de gaz au brûleur.

Lorsque l'appareil a été arrêté par la sonde, l'appareil peut être remis en service comme expliqué aux pages 9 et 10 après le refroidissement de la sonde.

Si les arrêts sont répétés, demandez conseil à un professionnel qualifié.

Conseils pour économiser l'énergie

- Pour économiser de l'énergie, éteignez la veilleuse lorsque le MAG reste à l'arrêt pendant des périodes prolongées (par ex. la nuit).



Dimensions

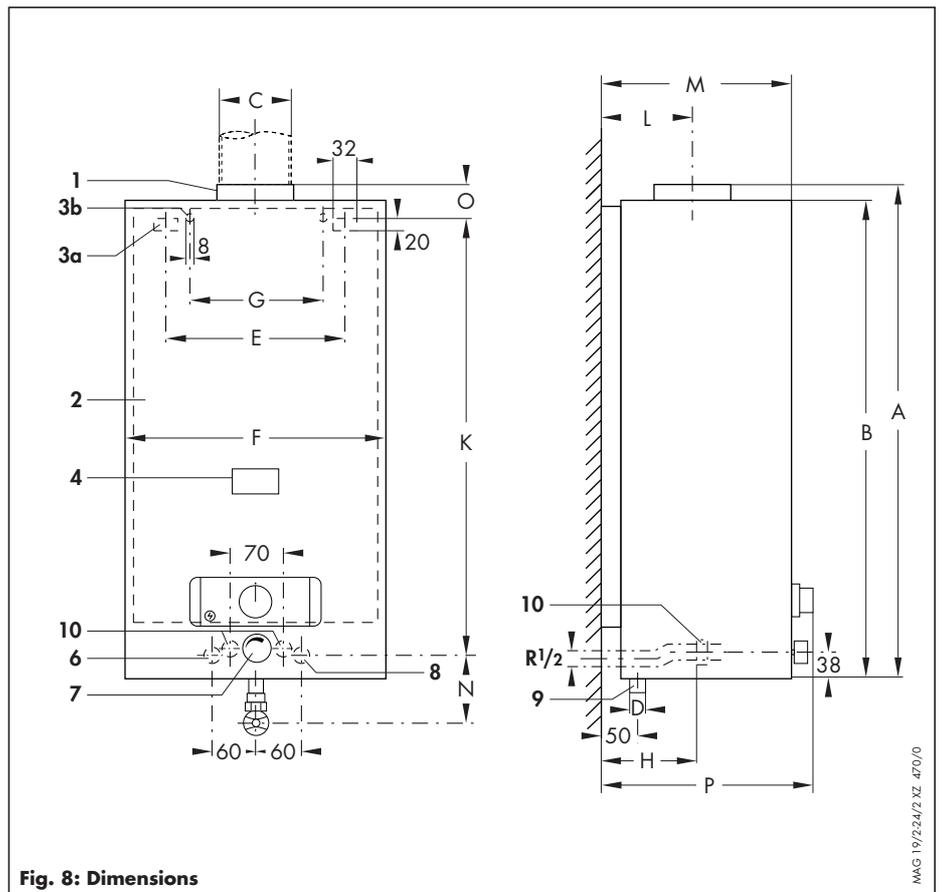


Fig. 8: Dimensions

MAG 19/24/2 XZ 470/0

- 1 raccord d'évacuation des produits de combustion
- 2 habillage
- 3a/b accrochage de l'appareil
- 4 hublot
- 6 raccord eau chaude (paroi)
- 7 sélecteur de température
- 8 raccord eau froide (paroi)
- 9 raccord gaz
- 10 raccords valve à eau

	MAG-19/1 XZ	MAG 24/1 XZ
A	706	738
B	680	722
C	Ø 110	Ø 130
D	R ¹ / ₂ "/12x1	R ¹ / ₂ "/12x1
E	224	224
F	351	351
G	156	156
H	99	125
K	605	646
L	110	124
M	230	256
N	92	92
O	73	64
P	260	283



INSTALLATION

Installation préliminaire

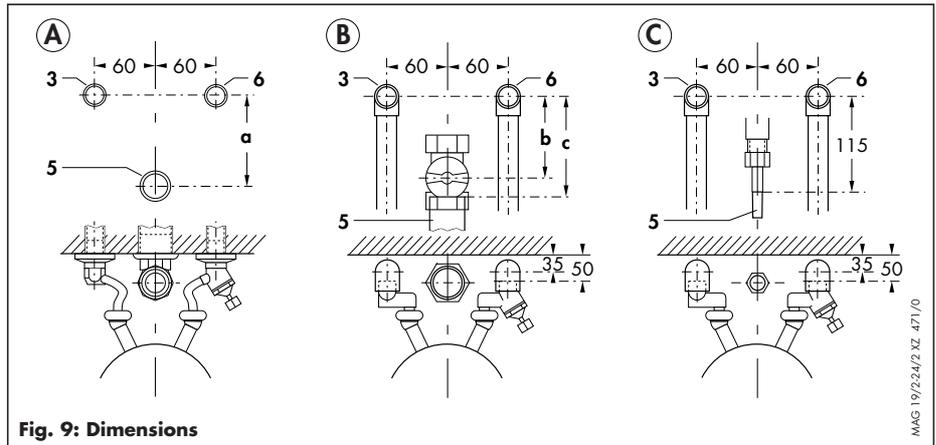


Fig. 9: Dimensions

- 3 raccord eau chaude R 1/2"
- 5 raccord gaz (voir tableau des dimensions)
12 x 1 pour gaz liquide
- 6 raccord eau froide R 1/2"

La figure montre l'emplacement des raccords dans les cas suivants:

- A** installation encastrée
- B** installation apparente
- C** installation apparente/gaz liquides

Les dimensions supposent l'utilisation des accessoires Vaillant.

Type d'appareil	Raccord gaz	a	b	c
MAG 19/1	R 1/2"	92	85	≈100
MAG 24/1	R 1/2"	92	85	≈100

- Une fois que l'emplacement a été déterminé, poser les conduites de gaz et d'eau aux points de raccordement de l'appareil, respectivement utilisés.

(En cas d'utilisation de tuyauterie en cuivre, il est nécessaire d'observer, le cas échéant, les prescriptions particulières du fabricant.)

Accessoires

Les accessoires vendus pour les chauffe-bains Vaillant figurent dans la liste de prix actuelle.

Montage de l'appareil

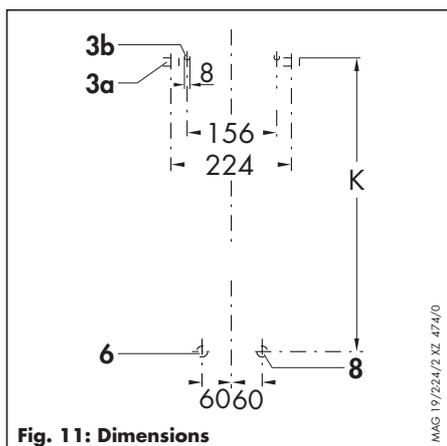


Fig. 11: Dimensions

- 6 raccord eau chaude (paroi)
- 8 raccord eau froide (paroi)

INSTALLATION



Accrochage de l'appareil

En fonction des conditions locales, utiliser les orifices (3a) ou trous (3b) situés sur la paroi arrière de l'appareil pour accrocher l'appareil

Fixer l'appareil en fonction des points de suspension choisis au moyen de tirants, crochets, vis ou boulons filetés.

- Dévisser les bicones au dispositif d'arrêt gaz et visser-le de façon étanche au raccord gaz

MAG	19/1 XZ	24/1 XZ
K	605	646

Raccorder l'appareil aux conduites de gaz et d'eau

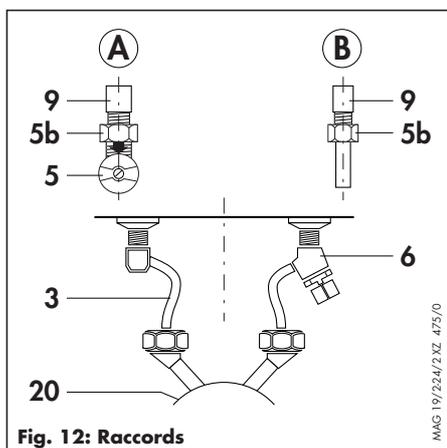


Fig. 12: Raccords

- A Gaz naturel
- B Gaz liquide
- 3 Raccord eau chaude
- 5 Robinet gaz
- 5b Ecrou raccord
- 6 Raccord eau froide avec robinet d'arrêt
- 9 Raccord gaz (côté appareil)
- 20 Valve à eau

Appareil pour gaz naturel

- Serrer fermement le raccord (5b) sur le robinet gaz (5).

Appareil pour gaz liquide

- Serrer fermement le raccord à olive avec écrou-chapeau (5b) sur le raccord (9) de l'appareil.
- Monter la ligne d'alimentation gaz en conformité avec les prescriptions des directives et normes en vigueur.

Tous les appareils

- Visser les raccords eau froide (6) et eau chaude (3) sur la valve à eau (20) de l'appareil.



INSTALLATION

Montage de l'habillage

(suite)

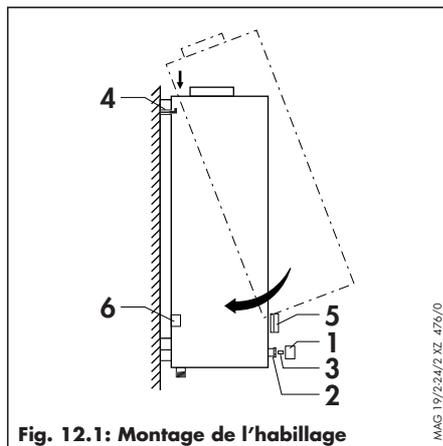


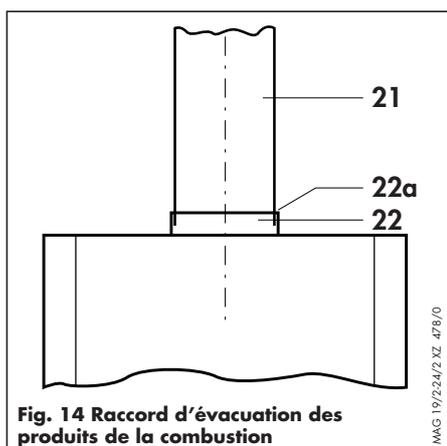
Fig. 12.1: Montage de l'habillage

- 1 Sélecteur de température
- 2 Ecrou de fixation
- 3 Tige du sélecteur de température
- 4 Agrafe d'accrochage
- 5 Bouton rotatif
- 6 Support de l'habillage

Montage de l'habillage

- Retirer le bouton du sélecteur de température (1) de la tige (3) et du bouton rotatif.
- Accrocher l'habillage d'en haut sur les 2 supports (4) et les fixer à l'aide des arrêts inférieurs de la base.
- Serrer fermement l'écrou (2) et remettre le bouton du sélecteur de température (1) et le bouton rotatif.

Evacuation des produits de combustion



- 21 tuyau d'évacuation
- 22 coupe-tirage
- 22a colerette du coupe-tirage

INSTALLATION



- Placer le tuyau d'évacuation (21) dans la buse du coupe-tirage (22) de l'appareil. Veiller à ajuster correctement le tuyau dans la colerette (22a) du coupe-tirage.
- ☞ Les prescriptions, les normes et la réglementation locale concernant l'évacuation des produits de combustion doivent être respectées.

Mise en service

La première mise en service et l'utilisation de l'appareil, de même que l'initiation de l'utilisateur doivent être effectuées par un professionnel qualifié.

La mise en service et l'utilisation du chauffe-bains doivent se faire conformément aux indications figurant aux pages 9 et 10.



RÉGLAGE GAZ

Contrôle de la pression d'alimentation de gaz

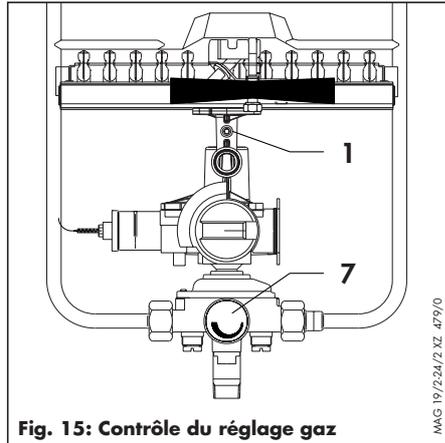


Fig. 15: Contrôle du réglage gaz

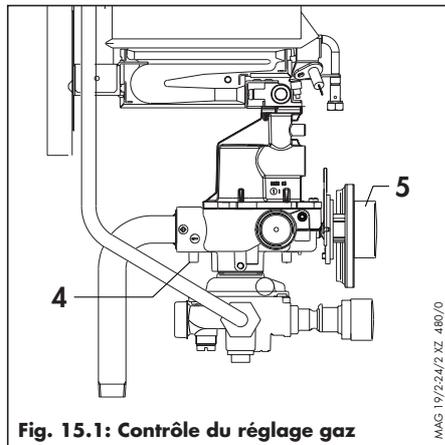


Fig. 15.1: Contrôle du réglage gaz

- 1 Prise de pression gaz au brûleur
- 4 Prise de pression gaz d'alimentation
- 5 Bouton rotatif
- 7 Sélecteur de température

Chaque appareil MAG a été pré-réglée en usine, et dû à ce fait aucun réglage de pression de gaz est nécessaire. Par contre la pression dynamique à l'entrée de l'appareil doit être contrôlée. Cette pression doit être mesurée pendant que l'appareil est en service. Vérifier la valeur mesurée avec le tableau sur la page suivante.

Le contrôle du réglage gaz se fait **en contrôlant la pression d'alimentation** comme suit:

- Dévisser la vis d'étanchéité (4) de l'embout de mesure de la pression d'alimentation.
- Raccorder le manomètre à tube en U.
- Mettre l'appareil en service conformément aux instructions du mode d'emploi, puis puiser de l'eau chaude.
- Mesurer la pression d'alimentation. (dynamique)

Pour le gaz naturel:

I_{2E+} G25 gaz naturel 25 Mbar (gr)

I_{2E+} G20 gaz vide 20 Mbar (gr)

Pour le gaz liquide:

I_{3+} butane 32 Mbar (gr)

I_{3+} propane 37 Mbar (gr)

Indication: Des pressions plus basses indiquent que l'alimentation gaz est insuffisante ou partiellement bloquée ou un diamètre de tuyauterie trop petite.

☞ Si la pression d'alimentation se situe hors de la plage ci-dessus, ne procéder à aucune mise en service. Prévenir la compagnie de gaz s'il n'est pas possible de remédier au défaut.

- Mettre l'appareil hors service..
- Démontez le manomètre à tube en U.
- Revissez fermement la vis d'étanchéité (4) de l'embout de mesure et vérifiez l'étanchéité.



Contrôle du bon fonctionnement

- Contrôler l'appareil selon les instructions de mode d'emploi.
- Contrôler l'étanchéité de l'appareil.
- Vérifier l'évacuation des produits de combustion au niveau du coupe tirage.
- Effectuer un contrôle de fonctionnement de la sonde de débordement des produits de combustion, voir page 28.
- Vérifier l'interallumage et la régularité de la flamme du brûleur principal.
- Familiariser le client avec l'utilisation de l'appareil et lui remettre le mode d'emploi.
- Recommander au client un contrat d'entretien.

Informez l'utilisateur

L'utilisateur du chauffe-bains doit être informé du maniement et du fonctionnement de l'appareil. En conséquence, il convient de:

- lui remettre le mode d'emploi correspondant.
- l'informer sur les mesures prises pour l'apport d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion, en insistant sur le fait que ces mesures ne doivent pas être modifiées ni perturbées.
- Insister sur la nécessité d'un entretien régulier de l'installation (contrat d'entretien).



ENTRETIEN

Sonde de débordement des produits de combustion

Votre MAG est équipé d'une sonde de débordement des produits de combustion. Si la cheminée n'est pas conforme et que des produits de combustion s'échappent dans la pièce où se trouve l'appareil, la sonde de débordement des produits de combustion met l'appareil en verrouillage.

Contrôle de fonctionnement

- Obstruer la ligne d'évacuation des produits de combustion avec l'obturateur Vaillant réf. 99-0301 (pièce détachée) selon les instructions données au mode d'emploi joint.
- Mettre l'appareil en service.
- L'appareil doit s'arrêter automatiquement dans les deux minutes qui suivent.
- Après avoir attendu quelques minutes pour refroidir la sonde, il est possible de remettre l'appareil en marche par le puisage d'eau d'après les instructions page 9.

En cas de fonctionnement anormal, l'appareil ne doit pas être mis en service.



Exécution de l'entretien

Avant d'effectuer les travaux d'entretien suivants, il faut d'abord vidanger l'appareil.

Nettoyage du corps de chauffe

En démontant le corps de chauffe, veiller à ne pas déformer l'enveloppe de la chambre de combustion.

- Si l'appareil est peu encrassé, il suffit de rincer les ailettes du corps de chauffe au moyen d'un jet d'eau puissant.
- En cas de fort encrassement, utiliser une brosse douce de ménage pour nettoyer le bloque à ailettes. Rincer les parties supérieure et inférieure dans un récipient d'eau chaude.
 - ☞ Ne pas exercer de fortes pressions sur la brosse car il ne faut en aucun cas plier les ailettes!
- Ensuite, rincer le corps de chauffe à l'eau courante.
- En cas d'encrassement du corps de chauffe par des dépôts huileux ou graisseux, il est recommandé d'utiliser de l'eau chaude additionnée d'un produit de lessive.

N'utiliser en aucun cas des brosses métalliques ou autres brosses dures du même genre.

Une égratignure est toujours possible lors du nettoyage. Il n'y a toutefois pas lieu de craindre une influence néfaste sur le bon fonctionnement du corps de chauffe.

Pendant le remontage, faire attention de ne pas déformer l'enveloppe et les tuyaux de raccordement. Aligner et centrer l'ensemble brûleur sous la jupe de la chambre de combustion.



ENTRETIEN

Légères détériorations du revêtement du corps de chauffe

En cas de légères détériorations localisées du revêtement, y remédier en utilisant le crayon SUPRAL (réf. 99-0310).

Agiter celui-ci fortement et appliquer le produit en couches légères et uniformes sur les surfaces sèches et non grasses.

☞ Le revêtement sèche à l'air et nécessite aucune retouche. L'appareil pourra être aussitôt remis en service.

Détartrage du corps de chauffe

Il est recommandé, en fonction de la dureté de l'eau, d'effectuer un détartrage périodique du corps de chauffe avec un détartrant courant. Respecter les notices d'utilisation en vigueur.

Nettoyage du brûleur

Pour retirer d'éventuels résidus de combustion, utiliser une brosse en laiton. Les injecteurs et la veilleuse se nettoient au pinceau souple et en insufflant de l'air comprimé. Lorsqu'il est plus encrassé, le brûleur peut être lavé dans une lessive au savon et rincé à l'eau claire.

Vérification de la valve à eau

Il est recommandé de contrôler périodiquement la valve à eau pour détecter des encrassements ou des dépôts calcaires.

Pièces détachées

Les pièces détachées éventuellement nécessaires figurent dans les catalogues correspondants. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au service Vaillant.

Contrôle de fonctionnement

Après l'entretien, l'appareil doit être soumis à un contrôle de fonctionnement:

- Mettre l'appareil en service.
- Contrôler l'étanchéité de l'appareil.
- Vérifier l'évacuation des produits de combustion au niveau du coupe-tirage.
- Effectuer un contrôle de fonctionnement de la sonde de débordement des produits de combustion comme indiqué à la page 28.
- Tester l'interallumage et la régularité de la flamme du brûleur principal.
- Contrôler la veilleuse.
- Contrôler le réglage et le fonctionnement de tous les dispositifs de commande et de surveillance.
- Lorsque l'appareil a été mis hors service, la valve gaz de sécurité devra être fermée en moins de 60 secondes.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Données techniques

1) Lorsque le robinet de puisage eau chaude est complètement ouvert, il y a des pertes de pression, les lignes en aval et en amont de l'appareil sont à considérer séparément.

Chauffe-bain à gaz, type B ₁ BS Modèle MAG	19/1 XZ	24/1 XZ	
Puissance nominale ¹⁾ (P)	19,2	24,4	kW
Débit calorifique nominal ¹⁾ (Q) (en fonction du p.c.i.)	22,1	28,1	kW
Puissance cal. min.	7,7	9,8	kW
Plage de réglage	7,7-19,2	9,8-24,4	kW
Tirage de cheminée minale	0,15	0,15	mbar
Débit massique des prod. de combustion à la puissance max. à la puissance min.	52 48	65 60	kg/h kg/h
Température des prod. de combustion à la puissance max. à la puissance min.	180 110	155 110	°C °C
Débit d'eau chaude avec sélecteur de temp. sur „très chaud“ sélecteur de temp. sur „chaud“	2,0-5,2 7,0-11,0	2,6-6,6 7,0-14,0	l/min l/min
Pression d'eau min. nécessaire p _ü ²⁾ sélecteur de temp. sur „très chaud“ sélecteur de temp. sur „chaud“	0,35 1,0	0,5 1,2	bar bar
Pression d'eau max. admissible p _ü	13	13	bar
Raccordement gaz			
Gaz nat. G25 pci = 8,1 kWh/m ³	2,7	3,5	m ³ /h
Gaz nat. G20 pci = 9,45 kWh/m ³	2,3	3,0	m ³ /h
Gaz liquide (Propan) pci = 12,8 kWh/kg	1,8	2,2	kg/h
Pression d'alimentation en aval de l'appareil (pression dynamique) p _ü			
Gaz naturel	20/25	20/25	mbar
Gaz liquide	28-30/37	28-30/37	mbar
Poids environ	13	14	kg

Nous n'assumons aucune responsabilité pour des dommages qui pourraient résulter de l'inobservation de la présente notice.



Vaillant Belgique/België/Belgien

n.v. Vaillant s.a., rue Golden Hopestraat 15, B- 1620 Drogenbos
Centrale: Tel.: 02/334.93.00 - Fax.: 02/378.34.68
Verkoop-Vente: Tel.: 02/334.93.12 - Fax.: 02/334.93.19